

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1067

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des corneilles et des rats

Le dernier bulletin de l'Association universitaire pour le bénéfice de l'environnement (AUBE) contient un dossier TSOL qui souffre d'ancienneté; les analyses que l'on a pu lire, dans DP notamment, après la mise en service de ce... métro ? tramway ? train ? (les avis sont encore partagés) le rendent un peu caduc, même s'il est sympathique d'y retrouver Pierre Imhof, interrogé par la rédaction d'AUBE.

Ecologie intéressée

Les réflexions sur l'avenir de l'écologie me paraissent en revanche plus neuves; il semble qu'il convienne désormais de faire une nette distinction entre les notions de nature et d'environnement: «[...] le terme "environnement" [est] réservé, dans l'esprit des gens, à la portion des éléments naturels indispensables à la survie de l'homme [...]. L'homme veut bien cesser de polluer l'eau quand il risque d'en souffrir lui aussi (protection de l'environnement), mais il est bien moins facile de le convaincre de tout simplement laisser tranquille un bout de rivière ou de forêt (protection de la nature).»

Après la chute du communisme, les écologistes, qui introduisent la nature comme une «nouvelle entité» en politique, représenteront-ils «l'ultime opposition»? se demande l'un des auteurs. Et de rappeler les désastres que le monde connaît, Tchernobyl et sa future des-

pendance, le réchauffement de l'atmosphère, la disparition des espèces: «Si nous continuons comme ça, il ne nous restera guère que les corneilles, les pigeons, les renards, les fouines et les rats.» Ce constat me rappelle un film de science-fiction vu il y a déjà quelques années à la télévision (j'ai oublié jusqu'à son titre). Il s'agissait de notre planète dans quelques centaines d'années, ou après une catastrophe nucléaire; les seuls animaux à avoir survécu étaient des dindes. Toute la richesse de notre faune réduite à cela: des dindes se reproduisant par parthénogénèse... Horrible!

Ce bulletin est aussi l'occasion pour l'AUBE de tirer le bilan d'une année d'existence: récupération du papier, gestion du site, conférences et visites à Dorigny. Le comité me permettra de rectifier la phrase «la présence d'une association "écologiste" universitaire (chose unique en Suisse)» en lui rappelant qu'il existe à l'Université de Genève le groupe Ecogest (on est moins poétique à Genève!) qui a, lui aussi, commencé sa carrière en empoignant le problème de la récupération du papier dans les bâtiments universitaires. Ecogest s'associe, dès le 14 janvier prochain, à l'exposition itinérante «La gestion des déchets» et «La protection des eaux» élaborée par le département des Travaux publics du canton de Genève, afin de se présenter et d'exposer ses objectifs.

L'Uni nature

Ce qui me paraît constituer l'intérêt essentiel de l'activité de l'AUBE, ce sont d'une part les visites organisées sur le site — même si elles ne sont pas très courues: il faut, là aussi, beaucoup de patience pour vaincre la paresse et l'ignorance de nos pareils —; d'autre part l'énorme travail pour aménager les abords des bâtiments de manière plus... naturelle: choix d'essences indigènes, création de haies, rabattage des plants pour obtenir des massifs denses dans les meilleurs délais, etc. Si Dorigny parvient à conserver un peu du charme campagnard d'autrefois, ce sera sans conteste grâce à ces efforts. Et nous échapperons peut-être à l'hégémonie des corneilles et des rats!

Catherine Dubuis

negociations dans le cadre de la mise en œuvre de l'aménagement du territoire.

L'Etat interventionniste fait non seulement usage d'instruments nouveaux, il a également transformé en profondeur les instruments classiques comme la loi et le budget. Dans ce contexte la frontière entre droit et non-droit est devenue floue et les contrôles, juridictionnels et autres, censés contenir l'action de l'Etat se révèlent inadéquats. A noter que C.-A. Morand édite presque simultanément un ouvrage sur le même thème mais dans une perspective plus théorique et interdisciplinaire.

Jean-Daniel Delley

Les instruments d'action de l'Etat, Helbing et Lichtenhahn, Bâle, 1991.
L'Etat propulsif, Publisud, Paris, 1991.

Sources: AUBE, Bulletin n°4, automne 1991; *Le Courrier*, 28-29.12.1991.

EN BREF

Le Prince Hans Adam vient d'accorder une interview au magazine non-conformiste du Liechtenstein *Löwezahn* (Dent de Lion). Il a déclaré avoir envisagé d'introduire sa propre monnaie, ce qui serait théoriquement possible. On sait que pour le moment le franc suisse circule dans le pays avec lequel nous sommes liés par un accord douanier.

Une bonne partie de la Suisse allemande se réjouit en constatant que le nouveau collaborateur personnel du conseiller fédéral Villiger, le journaliste de la NZZ Kenneth Angst, âgé de 37 ans, avait milité dans un comité de soldats, collaboré au magazine *Tell*, bien connu des fumeurs, et même à la *Wochen Zeitung*. Issu de la classe moyenne, il a su prendre à temps le tournant qu'il fallait.

Orchestre et radio

(ag) On sait que les restrictions budgétaires qui pèsent sur la radio romande menacent les orchestres, l'Orchestre de chambre de Lausanne (OCL) et moins gravement peut-être, l'Orchestre de la Suisse romande (OSR).

Il est intéressant, dans ce contexte, de connaître l'effort de Radio-France (*Le Monde*, 6.1.).

Radio-France entretient trois formations: L'Orchestre national dirigé par Charles Dutoit, l'Orchestre philharmonique dirigé par Marek Janoweki, la Maîtrise et les Chœurs.

L'ensemble de la musique coûte 320 millions à Radio-France. Plus de la moitié est consacrée aux orchestres.

La Radio suisse romande elle, sur un budget musical de 10 millions, en alloue 4 aux orchestres, OSR et OCL.

Compte tenu de la taille des deux pays et surtout de la répartition qu'impose à la Suisse sa structure fédéraliste, la Radio romande soutient la comparaison.

A une condition, une seule, que l'effort soit maintenu.

Mais la méconnaissance de ce rôle de la radio est illustrée par le Message fédéral sur un article constitutionnel encourageant la culture qui réussit à ignorer totalement cet apport essentiel. ■